

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 24 octobre 1996

RAPPORTS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE PROJETS APPROUVÉS

Point 8 d) de l'ordre du
jour

PROJET GUYANA 4889

Développement agricole et communautaire polyvalent

Coût total des produits alimentaires	3 078 200 dollars
Coût total pour le PAM	5 139 800 dollars
Date de l'approbation par le CPA	6 novembre 1992
Date de la signature du plan d'opérations	1er février 1993
Date de l'acceptation de la lettre de démarrage	30 mars 1993
Date de la première distribution	1er janvier 1994 ¹
Durée de l'aide du PAM	Quatre ans
Durée du projet au 29 février 1996	Deux ans et deux mois



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/96/8-D/Add.4

2 septembre 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis. En février 1996, un dollar équivalait à 140 dollars guyaniens.

¹ Un projet pilote, intéressant 21 000 bénéficiaires, assorti d'un prêt de 200 tonnes de farine de blé provenant du projet Guyana 4142, a été exécuté en 1993.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE À L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.

Les fonctionnaires du PAM responsables de ce document sont les suivants:

Directeur régional: F. Roque-Castro tel.: 5228-2207

Chargé des opérations: A. Kapoor tel.: 5228-2042

Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

OBJET DU PROJET ET DE L'AIDE DU PAM

1. Le projet a pour objet de développer l'agriculture et d'améliorer les conditions de vie des pauvres en remettant en état les infrastructures existantes, et en développant l'emploi et les possibilités d'activité économique indépendante par le biais de l'initiative communautaire et de l'action des ONG, et d'assurer à l'intention de groupes vulnérables une alimentation de complément et des services sociaux.
2. Le projet se ventile en trois sous-projets:
 - a) **un sous-projet agricole**: ciblé sur 9 700 travailleurs, a pour objectif de réparer ou de construire des ouvrages d'infrastructure: digues maritimes, amélioration des réseaux de drainage et d'irrigation, et production de semences améliorées;
 - b) **un sous-projet de développement communautaire**: vise 17 500 bénéficiaires, pour les aider à entreprendre des activités de production en auto-assistance et les former (femmes et jeunes), et appuyer le relèvement, par les communautés, des infrastructures sociales; enfin
 - c) **sous-projet d'aide sociale**: apporte une aide alimentaire à 10 800 bénéficiaires vulnérables, notamment à des enfants et à des personnes âgées dans des établissements d'accueil.
3. L'aide du PAM fait fonction de ce qui suit:
 - a) transfert de revenu aux fonctionnaires à faible salaire dans les secteurs de l'agriculture et de la santé, en complément de leur rémunération journalière;
 - b) incitation à entreprendre des activités communautaires d'auto-assistance;
 - c) une aide nutritionnelle à des groupes vulnérables: apporte de façon régulière des repas équilibrés.

MISE EN ŒUVRE

4. Le projet est mis en œuvre par le Programme d'amélioration de l'action sociale (SIMAP), entité semi-autonome au Conseil d'administration de laquelle sont représentés le gouvernement, le secteur privé, des ONG et l'Université du Guyana. Le directeur de projet rend compte au Directeur exécutif du SIMAP, et il est secondé par un effectif composé comme suit: six administrateurs de projet et 14 agents de terrain en poste dans les 10 régions du pays concernées par le projet. Des représentants de l'administration locale, du Ministère de la santé et de l'agriculture, et de nombreuses petites ONG de caractère communautaire apportent leur concours au transport des produits, au suivi et à l'établissement de rapports sur l'exécution du projet. Le projet a aussi coopéré étroitement avec des organisations caritatives, telle la congrégation des soeurs de charité de Mère Teresa, qui servent des repas aux orphelins et aux personnes âgées.
5. La caractéristique la plus remarquable du projet, liée au point 2 b) ci-dessus, est qu'il appuie plus de 600 organisations communautaires engagées dans des projets modestes mais essentiels de promotion de l'auto-assistance, qui vont de la construction de ponts, de routes d'accès et d'écoles maternelles dans les communautés rurales et indigènes, à des projets

interethniques de production artisanale à domicile et à des projets communautaires de production agricole entrepris par d'anciens mineurs de bauxite.

GESTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

6. Le PAM a engagé 9 768 tonnes de produits alimentaires (6 436 tonnes de farine de blé, 1 384 tonnes de légumes secs, 544 tonnes d'huile végétale et 1 404 tonnes de flocons d'avoine). Au 29 février 1996, au total 5 645 tonnes de produits avaient été fournies par le PAM, soit 58,8 pour cent de l'engagement total.
7. L'irrégularité des livraisons par les donateurs de produits aux projets bénéficiant de l'aide du PAM au Guyana a été en partie compensée par le prêt de 475 tonnes de farine provenant du projet Guyana 4142 en 1994, et par l'achat local de 700 tonnes de riz au premier semestre 1995; ces denrées ont compensé les quantités non livrées de farine de blé. Les rations alimentaires journalières combinant les quatre produits alimentaires fournis par le PAM vont de 250 grammes par repas consommé sur place dans les centres d'alimentation à 1,2 kilogramme pour les rations familiales servies en complément du salaire ou au titre d'activités d'auto-assistance.
8. Les produits du PAM sont entreposés dans deux centres principaux de stockage et de distribution, dans la capitale; ces entrepôts sont gérés par le SIMAP. Les produits sont distribués aux départements concernés du Ministère de la santé et de l'agriculture, aux institutions chargées d'opérations d'alimentation, et aux petits entrepôts régionaux supervisés par les agents de terrain du SIMAP, qui procèdent à des distributions mensuelles.
9. Les pertes après livraison, dans la période visée, se sont montées à 1,27 pour cent de la valeur totale des produits reçus. Ces pertes sont principalement imputables à la détérioration de la farine de blé et des flocons d'avoine du fait du taux élevé d'humidité atmosphérique.
10. Le PAM reçoit des rapports mensuels du SIMAP sur la gestion des produits, et des rapports trimestriels sur les résultats et les réalisations obtenus dans chacun des sous-groupes bénéficiaires du projet. Le PAM, grâce au Fonds néerlandais pour l'amélioration de la qualité, a fourni en 1994 les services d'un volontaire des Nations Unies (VNU) chargé de la gestion des données, qui a mis en place un système informatisé de suivi des données indispensables.

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

11. La contribution totale du gouvernement équivaut à 15 dollars par tonne de produits, qui contribuent à couvrir la quote-part estimative de 50 pour cent des coûts de TIEM. Cette contribution s'est montée au total à 349 792 dollars, soit 110 pour cent de l'engagement intermédiaire au 29 février 1996.
12. Le SIMAP a pris en charge un montant de 4 397 dollars correspondant aux coûts des séminaires réguliers de formation du personnel de projet et de terrain, et le PAM y a aussi concouru sur le budget S&E.

AIDE EXTERIEURE

13. Des fonds, d'un montant de 25 000 dollars, ont été reçus du Fonds néerlandais pour l'amélioration de la qualité. Ces fonds ont permis de rémunérer les services d'un VNU, chargé de la gestion des données du projet en 1994. Des articles non alimentaires, à savoir de l'outillage manuel (26 245 dollars) et deux ordinateurs destinés à faciliter la collecte et le traitement des données par le SIMAP, ont été fournis par le Gouvernement canadien.

EVALUATION

Bilan de l'exécution

14. Au départ, le projet a manqué de personnel de contrepartie. L'organe d'exécution a aussi eu tendance à diriger davantage de ressources vers les sous-projets d'aide sociale que vers les activités intéressant les infrastructures rurales, le développement communautaire et la génération de revenus, qui sont plus complexes à mettre en train mais engendrent en revanche des avantages à long terme durables pour les communautés. Par conséquent, le nombre des bénéficiaires dans les hôpitaux a nettement dépassé l'objectif fixé au plan d'opérations. Les autorités de projet ont décidé de réduire les rations servies au personnel hospitalier urbain à compter de septembre 1995, tout en maintenant l'aide aux hôpitaux et dispensaires ruraux et indigènes les plus pauvres, ce qui devrait ramener l'effectif des bénéficiaires aux valeurs prévues au plan d'opérations à partir d'avril 1996. Dans un certain nombre de secteurs du sous-projet de développement communautaire, les résultats ont souvent dépassé les objectifs escomptés (routes améliorées et pose de conduites d'eau). L'aide du PAM a souvent renforcé les activités d'auto-assistance déjà entreprises plutôt que d'en être la seule *raison d'être*. Bien des travaux de cette nature sont menés dans des zones reculées et défavorisées, et font intervenir des groupes dans lesquels les femmes sont nombreuses.

Facteurs ayant contribué à la mise en œuvre fructueuse du projet

15. Quatre-vingt cinq pour cent de la population indigène du Guyana, estimée à 60 000 personnes, vivent en communautés repliées dans l'intérieur du pays, et leurs moyens d'existence les situent au-dessous du seuil de pauvreté par comparaison avec la population rurale de la bande côtière et celle de Georgetown, la capitale. Le projet est l'une des rares initiatives de développement du pays à donner la priorité à l'appui des initiatives d'auto-assistance des communautés indigènes marginalisées. Cinq des 14 agents de terrain sont des indigènes. Les livraisons d'outillage manuel ont été dirigées principalement vers les communautés agricoles indigènes qui exécutaient des sous-projets. Le projet a récemment lancé un programme pilote au titre duquel des rations alimentaires sont distribuées, en complément du salaire, aux enseignants de la région indigène 9, la plus pauvre, afin d'aider le Ministère de l'éducation à attirer et à retenir davantage d'enseignants qualifiés dans cette région marginalisée.
16. L'organe d'exécution est une entité semi-autonome, qui dispose d'un budget adéquat, de la souplesse financière voulue et d'un appui appréciable de la BID. L'appui vigoureux qu'apporte le gouvernement au SIMAP pour la mise en œuvre de la politique nationale d'atténuation de la pauvreté est conforme à la priorité donnée aux stratégies et programmes d'atténuation de la pauvreté indiqués dans le schéma de stratégie de pays (SSP).

Facteurs nuisant à la bonne exécution du projet

17. Quand bien même les responsables du projet donnent un rang de priorité élevé à l'appui aux sous-projets dans les communautés indigènes rurales les plus pauvres, les graves difficultés de communication et de transport dans les zones concernées rendent difficile d'identifier, de suivre et d'appuyer ces activités chez les plus nécessiteux.
18. Le programme a subi certaines pressions exercées par des partisans des deux principaux partis politiques pour favoriser tel ou tel des groupes raciaux ou politiques. Jusqu'ici le SIMAP a su résister à ces pressions.
19. Le Directeur exécutif du SIMAP, à qui ont été confiées de grandes responsabilités en ce qui concerne la direction et la supervision du projet appuyé par le PAM, a donné sa démission à la fin du mois de novembre et n'a pas encore été remplacé. Cela a retardé l'achèvement de l'examen des objectifs du projet et de ses priorités, ainsi que l'établissement du programme final de S&E pour 1996.

Participation des femmes au projet

20. Au Guyana, 70 pour cent des ménages les plus pauvres ont à leur tête une femme. La nomination d'une femme, active sur le terrain de la promotion de la femme et des populations indigènes, aux fonctions de directeur de projet a eu pour effet de renforcer l'appui aux projets communautaires animés par des femmes, et la formation de femmes à l'exercice de rôles d'encadrement. Sur les 863 bénéficiaires de l'aide du PAM se consacrant à des projets de création de revenus, 754, soit 87 pour cent, sont des femmes. Dans un autre des grands domaines de responsabilisation - la formation technique et professionnelle - 643 bénéficiaires sur 818 (soit 79 pour cent) sont des femmes. Depuis les débuts du projet, plusieurs groupes ont achevé avec succès des programmes de formation pour se lancer dans des projets de création de revenus; c'est là un facteur clef qui garantit des avantages durables pour les plus pauvres.

CONCLUSIONS

21. Les résultats obtenus jusqu'ici par le projet de développement agricole et communautaire polyvalent sont satisfaisants. Les initiatives communautaires exemptes d'esprit partisan qu'appuie le PAM ont notablement amélioré la coopération interethnique dans les zones du projet. Le projet a en outre donné l'exemple en ciblant ses interventions sur les communautés indigènes les plus marginalisées et les plus négligées.
22. À mesure que la pauvreté recule, il importe que le projet cible de façon plus spécifique et plus efficace les zones, et notamment les régions indigènes et rurales, où la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont les plus extrêmes. Il conviendrait que le PAM et les responsables du projet envisagent de réviser les objectifs, afin de placer l'accent sur les communautés indigènes où les taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition sont les plus élevés.
23. L'héritage de plusieurs décennies de politiques étatiques qui dissuadaient les ONG, tant internationales que locales, de participer au devenir du Guyana fait que le mouvement associatif reste peu développé dans le pays, malgré les politiques récentes qui l'encouragent pourtant fortement. Le projet de développement polyvalent devrait se donner des priorités plus affirmées et appuyer davantage des organisations communautaires dynamiques, en particulier dans les zones économiquement défavorisées.

24. Au cours des quatre dernières années de mise en œuvre du programme d'ajustement structurel, le PIB du Guyana a enregistré une croissance annuelle moyenne de sept pour cent. Néanmoins, une longue période de croissance négative et l'acuité de la pauvreté de la population font de ce pays l'un des plus mal placés de l'hémisphère au regard de l'indice de développement humain, ce qui justifie pleinement l'aide apportée par le PAM au cours de la période critique de reconstruction.

ANNEXE

**OBJECTIFS ET RÉSULTATS, PAR INDICATEUR CLEF
(au 31 décembre 1995)**

	Unité	Objectif selon plan d'opérations	Objectif intermédiaire au 31.12.95	Effectif au 31.12.95	Résultats en % de l'objectif intermédiaire
Sous-projet d'aide à la production agricole					
Canaux de drainage et d'irrigation remis en état et entretenus	Km	20 000	10 000	10 19	102
Agriculteurs formés à la production de semences améliorées	No.	400	200	108	54
Remise en état d'ouvrages de protection contre la mer	Km	417	210	168	80
Sous-projet de développement communautaire					
Écoles, centres communautaires et dispensaires remis en état	No.	96	48	64	133
Routes réparées et conduites d'eau posées	Km	2 170	1 035	1 71	170
Bénéficiaires d'activités génératrices de revenus	No.	2 000	1 000	846	85
Personnes formées au petit commerce et à l'artisanat	No.	2 000	1 000	786	79
Sous-projet d'aide sociale					
Enfants et personnes âgées recevant des repas à consommer sur place	No.	6 800	6 800	9 79	144
Bénéficiaires de repas dans établissements pour personnes âgées ou orphelinats	No.	1 500	1 500	1 72	114
Travailleurs hospitaliers recevant des rations en complément de salaire, repas des patients	No.	2 500	2 500	6 94	278

**BÉNÉFICIAIRES DU PROJET:
EFFECTIF TOTAL AU 29 FÉVRIER 1996**

	Objectif selon plan d'opérations	Effectif au 29.2.96	Résultats en % de l'objectif
Travailleurs agricoles	9 700	6 179	64
Groupes communautaires	17 500	17 284	99
Établissements sociaux	10 800	13 751	127